

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Pathologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
Prise en charge : pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Alial Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Alial Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° P19-0041691

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1489

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Nejatoui Kanta

Date de naissance : 09/08/1994

Adresse :

Tél. : Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 1/2/2020

Nom et prénom du malade : Nejatoui Kanta : Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : dermatose

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
1/2/2020			6.	PROFESSION DE LA MEDICINE JERMANE MOURIGUE-VENEROLISTE 293, Bd Abdellatif / 0522862827 TAD 0522862827
4/2/2020.			3590	NEI

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
EZZAROUNI RAB 2, Rue N A Lot Tonay Casab - Tel : 022 52 27 624 // 02 2020 Pharmacie privée	03/02/2020	358,20

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire d'Analyses	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE OMARIA D'ANALYSES Dr. Henda OMRANI - Biologiste N°2, Bd El Qods, Résidence El Qods Quartier Omaria - Ain Chock - CASABLANCA Tel: 05 22 21 22 11 - Fax: 05 22 21 22 29 INRS: 05 22 21 22 29	03/02/2020	B190	200 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX
	H	25533412 21433552 00000000 00000000 00000000 00000000 35533411 11433553	G	
	D		B	
		[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		
AUXILIAIRES MEDICAUX	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			MONTANTS DES SOINS
	H	25533412 21433552 00000000 00000000 00000000 00000000 35533411 11433553	G	
	D		B	
		[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		
DATE DU DEVIS	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			DATE DE L'EXECUTION
	H	25533412 21433552 00000000 00000000 00000000 00000000 35533411 11433553	G	
	D		B	
		[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECU

Professeur NEJJAM Fatna
Ex. enseignante à la faculté
de médecine de Casablanca

الدكتورة نجم فاطمة
أستاذة سابقة بكلية
الطب الدار البيضاء

DREMATOLOGUE - MÉDECINE ESTHÉTIQUE
LASER - PUVATHERAPIE

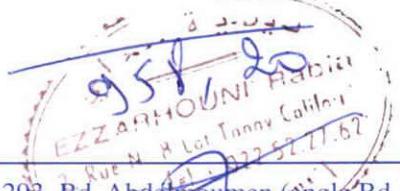
اختصاصية في الأمراض الجلدية و التجميل

Casablanca, le 4.7.2020

نسمة نوستادون دانتك

289,00
10% } لعقم do
 } تep 15 x 100
152,90 } لعقم do
 } تep 15 x 100

puis 517,00
20% } لعقم 40ug
 } تep 15 x 100



Docteur NEJJAM Fatin
PROFESSEUR
DERMATOLOGUE-VENEREOLOGUE
293, Bd. Abdelloumen, Casablanca
0522.86.25.25 - 0522.86.26.27

293, Bd. Abdelloumen (angle Bd. Anoual) 2ème étage - N° 2 - Casablanca
Tél.: 05.22.86.25.25 - 05.22.86.26.27 - E-mail : docteur.nejjam@gmail.com

Maphar
Km 10, Route Côtier 111,
Ql Zenata Ain sebaa Casablanca
Curacne 10mg cap molle b30
P.P.V : 152,20 DH

6 118001 180714

Maphar
Km 10, Route Côtier 111,
Ql Zenata Ain sebaa Casablanca
Curacne 20mg cap molle b30
P.P.V : 289,00 DH

6 118001 180721

Maphar
Km 10, Route Côtier 111,
Ql Zenata Ain sebaa Casablanca
Curacne 40mg cap molle b30
P.P.V : 517,00 DH

6 118001 183135

Professeur NEJJAM Fatna

Ex. enseignante à la faculté
de médecine de Casablanca

Dermatologue-medecine Esthetique
Laser-puvatherapie

الأستاذة نجام فاطنة

**أستاذة سابقة بكلية
الطب بالدار البيضاء**

اختصاصية في الأمراض الجلدية والتجميل

Casablanca, le 11/2/2020

Hélène BOUSTAOUI Hawtay

LABORATOIRE OTHMANI D'ANALYSES
Dr. Hélène Othmani - Biologiste
N°2, Bd El Othmani Qds. Residence BI Oods
Quartier Othmani - Ain Chgaga - CASABLANCA
Tél: 05 22 21 22 21 - Fax: 05 22 22 35
IMPE: 003061496

Transfats

Triglycérides

Cholestérol

Docteur NEJJAM Fatna
PROFESSEUR
DERMATOLOGUE-PHOTOLOGUE
293, Bd. Abdelmoumen - CASA
Tél: 05 22 86 25 25 / 05 22 86 25 27

Laboratoire OTHMANI D'Analyses Médicales

Dr. Houda OTHMANI

N°2 Res El Qods, Bd El'Qods Quartier Omaria, Ain Chock - Casablanca

Tél : 0522212211 - Fax : 0522212239 - E-mail : othmani.laboratoire@gmail.com

Facture

N° facture : 2020-0809

Édité le : 07/02/2020

Patient : Mlle MOUSTAQUI Kawtar

Date prélèvement : 03/02/2020

N° Dossier : 45840088

Analyses	Valeur en B	Méthode
Triglycérides	60	72,00
Cholestérol total	30	36,00
TRANSAMINASES	100	120,00
Total B	190	
APB	1,0	15,00
Majoration de garde		
Total	200,00	

LABORATOIRE OTHMANI D'ANALYSES
MEDICALES

Dr. Houda Othmani - Biologiste
N°2, Bd El Qods, Résidence El Qods
Quartier Omaria - Ain Chock - CASABLANCA
Tél: 05 22 21 22 11 - Fax: 05 22 21 22 39
INPE: 093061596



LABORATOIRE OTHMANI D'ANALYSES MEDICALES

مختبر عثماني للتحاليل الطبية

(Hématologie - Biochimie - Immunologie - Bactériologie - Parasitologie - Mycologie-virologie - Hormonologie - Spérmologie)



Casablanca, le 03/02/2020

Dossier N° : 45840088 Pvt du: 03/02/2020 10:07

Nom : Mlle MOUSTAOUI Kawtar

Age : 25 ans

Demandé par Dr : NEJJAM FATNA

Compte rendu d'analyses

Page : 1/1

BIOCHIMIE

Valeurs Usuelles

Antériorité

Triglycérides

Aspect du serum	:	Clair	Clair (27/12/19)
Résultat	:	0,65 g/l 0,74 mmol/l	(Inférieur à 1,1) (Inférieur à 1,254) 0,43 (27/12/19)
Cholestérol total	:	1,98 g/l	(Inférieur à 2) 2,04 (27/12/19)
Souhaitables : < 2.00 g/l			
Tangentes : 2.00 - 2.39 g/l			
Elevées : >= 2.40 g/l			

ENZYMOLOGIE

Valeurs Usuelles

Antériorité

TRANSAMINASES

SGOT (Aspartate Aminotransférase)	:	10 UI/l	(Inférieur à 31) 18 (27/12/19) 16 (12/11/18) ~~~
SGPT (Alanine Aminotransférase)	:	13 UI/l	(Inférieur à 34) 17 (27/12/19) 18 (12/11/18) ~~~

Nous vous remercions de votre confiance

Prélèvement à domicile sur rendez-vous

LABORATOIRE OTHMANI D'ANALYSES MEDICALES
Dr. Houda Othmani - Biologiste
 N°2, Bd El Qods, Résidence El Qods
 Quartier Omaria, Ain Chock - CASABLANCA
 Tél: 05 22 21 22 11 - Fax: 05 22 21 22 39
Dr. Houda OTHMANI
 INPE: 003061406